



LE GOUVERNEMENT NE LÂCHE RIEN AMPLIFIONS LA MOBILISATION

n p a 2 0 0 9 . o r g

Mercredi 9 mars, nous avons manifesté à plusieurs centaines de milliers contre le projet de Loi travail, cette remise en cause fondamentale du droit du travail. Face à l'ampleur de cette mobilisation, le gouvernement a dû modifier son projet : il fait semblant de reculer. Son objectif est de tenter de rallier à son projet rétrograde les organisations syndicales abusivement qualifiées de réformistes et de calmer les députés plus ou moins frondeurs..

BEAUCOUP DE BRUIT POUR MOINS QUE RIEN

Valls a mis en scène une prétendue nouvelle version du projet de loi. Mais pratiquement rien de fondamental n'a été modifié. Concernant les indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif, le plafonnement ne sera plus obligatoire mais « indicatif ». Le contrôle des licenciements économiques, passerait par les juges qui n'auront en pratique ni le temps ni la volonté de s'opposer aux patrons. La mise en œuvre des forfaits-jours dans les PME et des astreintes ne pourrait pas être décidée unilatéralement par les patrons mais pourront être imposées par accords d'entreprises.

Valls a prétendu mettre en place une taxation des CDD, mais en réalité, elle dépend de la négociation entre partenaires sociaux dans le cadre de l'assurance-chômage.

BERGER, NOUS NE SOMMES PAS DES MOUTONS

Ces miettes semblent satisfaire le secrétaire général de la CFDT et de la pseudo organisation étudiante, de droite, la FAGE. C'était l'objectif du gouvernement qui cherche avant tout à briser l'élan de la mobilisation entamée le 9 mars.

Ces pseudos reculs ne changent rien. En effet, le cœur de la Loi travail n'est en aucune manière attaqué. Le

renversement de la hiérarchie des normes reste l'objectif fondamental du gouvernement. Ce renversement mettrait les droits fondamentaux des salariéEs sous la menace d'accords d'entreprise obtenus par le chantage à l'emploi et des tractations avec des syndicats qui se coulent dans le moule du libéralisme.

Jusqu'au 24 mars, date de la présentation de la loi devant le Conseil des ministres, les tractations, les pressions du patronat vont se poursuivre, s'amplifier comme la tentative de convaincre l'opinion publique de la justesse de ce projet réactionnaire.

TOUS ENSEMBLE, IMPOSER LE RETRAIT DU TEXTE

Tous les salariéEs sont concernéEs par cette attaque. La loi travail vise d'abord ceux et celles du privé mais les mêmes projets sont à l'œuvre ou projetés à l'hôpital (loi Touraine), à la SNCF (casse du statut suite à la réforme ferroviaire). Cette régression accompagne l'austérité appliquée à toute la Fonction publique, au travers du PPCR les attaques contre les droits des chômeurs/euses. Ce projet de loi ne ferait pas reculer le chômage, il permettrait au contraire de faciliter les licenciements.

Pour bloquer ces projets, ces reculs, pour obtenir le retrait du projet de Loi travail, nous devons construire un rapport de forces à la hauteur de l'attaque. Les organisations syndicales, les organisations de jeunesse engagées unitairement dans la mobilisation appellent à des journées de manifestations les 17 et 24 mars en préparation de la grande journée de grève du 31 mars. La fonction publique sera également mobilisée le 22 mars.

Construire le rapport de forces passe par inévitablement par le développement de la grève. Nous devons mettre à profit chacune de ces journées pour convaincre autour de nous que c'est seulement en bloquant l'économie, par la grève, que nous ferons reculer le gouvernement.

**POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL
TOUS ET TOUTES EN GRÈVE ET DANS LA RUE LE 17 MARS**

15 Mars 2016

PRENDRE CONTACT
NPA - 2 rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil

Adresse :
.....
.....

ecire@npa2009.org
Nom :
Prénom :
Tel :/...../...../.....
Mail :
@.....



NPA NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE
npa2009.org